Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260217-2026_02_07-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 14

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 11
Suffrages exprimés : 13

Date de convocation : 20/01/2025

Etaient présents : BOIZARD S., FALEZAN A. ; GAUTIER P. ; GOBIN A. ; HERVIOU A., LANCIEN E. ; LE GONIDEC C. ; LE GUILLOU H., LE ROY G., SALAUN S.

19 h 50 : Arrivée de AUDOIRE S. (point 2)

Absents excusés ayant donné pouvoir :
CHERIAUX S. donne pouvoir à HERVIOU A.
OUTIN V. donne pouvoir à SALAÜN S.

Absent excusé : KERGADALLAN V.

Date de l'affichage : 19/02/2026

Un scrutin a eu lieu Annie FALEZAN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 7

Leff Armor Communauté – Gestion des déchets : Rapport sur le prix et la qualité du service pour 2024

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des rapports sur le prix et la qualité des services publics de gestion des déchets pour les années 2022 et 2023.

MAIRIE DE GOMMENEC'H (Côtes-d'Armor)

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU